

Résolution adoptée par le Congrès de l'Union départementale des syndicats Force Ouvrière du Tarn.

Le Congrès de l'Union départementale des syndicats Force Ouvrière du Tarn réuni le 26 avril 2024 à Blaye les Mines réaffirme son profond attachement à l'indépendance de la Confédération Générale du Travail – FO vis-à-vis du patronat, des gouvernements, des partis ou groupements politiques, des religions et des groupes philosophiques, conformément à la Charte d'Amiens, fondement du syndicalisme libre et indépendant pour œuvrer à l'amélioration des conditions matérielles et morales des salariés, ainsi qu'à l'émancipation intégrale des travailleurs.

Dans ce cadre-là, le Congrès de l'UD FO du Tarn rappelle qu'il combat toute forme de racisme, d'antisémitisme, de xénophobie, de sexisme, d'homophobie et toute idéologie de rejet de l'autre. Il fait siens les propos de Léon Jouhaux fondateur de la CGT-FO qui déclarait : *« L'union des travailleurs fera la paix du monde »*. Ainsi, le congrès de l'UD FO du Tarn condamne, avec le dernier CCN, les propos d'E. Macron sur sa volonté d'engager l'armée française en Ukraine. Il approuve pleinement la position du dernier CCN : *« Le CCN ne se tient pas du côté de ceux qui les envoient à la guerre et qui remettent en cause leurs libertés, en particulier celle d'avoir des syndicats libres et indépendants, ni de ceux qui alimentent la surenchère de livraison d'armes. (...) FO appelle à un cessez le feu immédiat et permanent notamment à Gaza et en Ukraine comme partout dans le monde. Les bombardements doivent cesser contre une population désarmée vouée à la mort, à la famine et aux épidémies. Force Ouvrière s'inscrit dans la réprobation qui devient générale partout dans le monde et en particulier dans les syndicats. »*

En conséquence, le Congrès de l'UD FO du Tarn soutiendra et appuiera toutes les initiatives nationales et locales sur la base de ces exigences et des principes fondateurs de la CGT- FO de liberté et d'indépendance.

Dès lors, le Congrès de l'UD FO du Tarn dénonce la loi de programmation militaire à hauteur de 413 milliards ainsi que le budget de 3 milliards dernièrement alloué pour la guerre en Ukraine alors que les services publics subissent des coupes budgétaires sans précédent, que l'hôpital et l'école n'ont jamais autant manqué de moyens, que le logement social est en crise...

Dans ce cadre-là, le Congrès de l'UD FO du Tarn *« condamne la loi immigration et se prononce pour son retrait pur et simple. Cette loi va précariser un peu plus les travailleurs migrants et, sur des dispositions relatives au droit du sol ou l'accès aux prestations sociales, est contraire à nos principes républicains. Avec cette loi, une ligne rouge a été franchie dans la remise en cause des principes républicains fondamentaux que notre Confédération, née de « résistance ouvrière », a toujours défendus. »* (Déclaration de l'UD FO du Tarn du 19 janvier 2024)

Dans ce cadre-là, avec sa Confédération, le Congrès de l'UD FO du Tarn s'inquiète des dérives autoritaires de l'État, dénoncées notamment par la confédération syndicale internationale au sujet notamment du mouvement des retraites, ainsi que les mouvements de protestation contre la guerre. Le Congrès dénonce la répression antisyndicale dans les entreprises ainsi que la répression d'État et exige l'arrêt immédiat des poursuites envers tous les militants. Il rappelle son attachement indéfectible aux libertés démocratiques, individuelles et collectives en particulier le droit de grève et la liberté de manifester.

**Pour FO, comme pour l'ensemble des salariés,
la page des revendications n'est pas tournée !**

En témoigne la combativité des salariés et des syndicats engagés dans tous les luttes pour défendre notre régime de retraites, salaires, services publics, libertés individuelles et collectives, et ce, malgré les dispositions antidémocratiques du recours systématique à l'article 49-3 pour faire passer tous les projets gouvernementaux.

Le Congrès réaffirme la revendication d'abrogation de la loi sur la réforme des retraites et affiche sa détermination à empêcher toute déclinaison de cette réforme tendant à remettre en cause les droits et les acquis des salariés. Ainsi, le congrès condamne la volonté du gouvernement à travers « le pacte de la vie au travail » d'adapter les conditions d'indemnisations des demandeurs d'emploi au recul de l'âge de départ en retraite notamment en rognant les droits à l'assurance chômage et en supprimant l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) des chômeurs.

Le Congrès réfute toute forme de travail dissimulé en contre partie d'allocations comme le RSA, être au RSA ou au chômage ce n'est pas un choix. Aussi, le congrès condamne la volonté du gouvernement de diminuer les conditions d'indemnisation de tous les demandeurs d'emploi. Nous ne sommes pas dupes : sous prétexte de retour à l'emploi, le gouvernement veut en réalité que cette « négociation » sur l'assurance chômage puisse permettre les économies annoncées par le Ministre de l'Économie et pour ce, celui-ci ne se cache pas de vouloir « reprendre en main » l'assurance chômage. A ce titre, le Congrès de l'UD FO 81 réaffirme l'abandon des réformes de la sécurité sociale et de l'assurance chômage qui ont remis en cause le paritarisme en permettant au gouvernement un cadrage des discussions tant sur le fond que sur la forme et la possibilité pour le gouvernement d'avoir recours à un décret faute d'accords entre syndicats et patronat.

Fidèle à ses traditions et au rôle de pionnier dans ce domaine, le Congrès de l'UD FO du Tarn réaffirme son attachement indéfectible au paritarisme.

Les services publics et les fonctionnaires sont dans la ligne de mire du gouvernement. En annonçant une réduction de 10 milliards pour 2024 dont 5 pour la seule fonction publique de l'État, la fonction publique est regardée comme une dépense et considérée comme une variable d'ajustement budgétaire sans tenir compte des besoins de fonctionnement des services publics. A nouveau, le Président de la République et son gouvernement affichent clairement leur désintérêt pour la fonction publique et ses 5,7 millions d'agents, en dépit des flatteries et remerciements à l'égard des agents publics lors des attentats, de la crise COVID, des crises climatiques, entre autres, qui paraissent bien dérisoires et même démagogiques. Sans oublier que, dans le même temps, tous les employeurs publics sollicitent les agents, et même imposent ou interdisent des congés dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques.

Pour le Congrès, il n'y a pas de République sans services publics. Aussi, le Congrès réaffirme son attachement à la République une et indivisible, à l'égalité de traitement des citoyens devant le service public sur tout le territoire national, à l'école laïque et républicaine fondée sur la transmission des connaissances, et la délivrance de diplômes nationaux, reconnus dans les conventions collectives. Le Congrès dénonce la contre-réforme destructrice de l'enseignement professionnel. L'avenir des jeunes : c'est la suppression de Parcoursup, c'est davantage d'instruction et pas de Service National Universel ! Le Congrès exige le maintien et le rétablissement de tous les services publics qui ont été démantelés au cours des dernières années : écoles, trésoreries, agence Pôle Emploi (France Travail), centres de PMI, bureaux de Poste, centre

d'accueil et de soin de la sécurité sociale, maternités et centres hospitaliers de proximité, agences EDF, les télécommunications...

Notre revendication d'augmentation générales des salaires prend aujourd'hui une acuité particulière avec une inflation hors norme, une situation où les grands groupes engrangent des profits colossaux pendant que les ménages ne parviennent plus à faire face aux dépenses contraintes... et où le gouvernement a décidé de geler la valeur du point d'indice en 2024 et de préparer un projet de loi comprenant l'instauration d'une prime individuelle ou collective au mérite pour les agents. Considérant qu'avec près de 80 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales, le déficit public annoncé n'est pas celui des salariés mais la conséquence des politiques des gouvernements, le congrès demande la compensation des exonérations de cotisations sociales à l'euro près. Le Congrès renouvelle son opposition aux dispositifs d'exonérations de cotisations sociales, qui conduisent à des trappes à bas salaires, et à tous les mécanismes substitutifs à de vraies augmentations générales des salaires, comme l'indemnité inflation, la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, ou encore les primes d'épargne salariale.

Aussi le Congrès de l'UD FO du Tarn revendique l'augmentation générale des salaires, pensions et minimas sociaux. Devant les inégalités, notamment femmes-hommes, il revendique « à travail égal – salaire égal ». Le congrès invite tous les syndicats à exiger une augmentation générale des salaires, à exiger l'ouverture de négociations et à faire respecter les NAO quand elles sont différées par les employeurs. Il revendique un SMIC à hauteur de 80 % du salaire médian. Dans la fonction publique, le congrès exige la revalorisation du point d'indice et le rattrapage qui se monte à plus de 28,5 % depuis les années 2000. Dans l'immédiat, il exige une augmentation au moins à hauteur de l'inflation. Il rejette toute tentative d'individualiser les salaires, au travers des primes de résultats, primes au mérite, PACTE ou tout autre dispositif tendant à rémunérer à la tâche. En résumé, le congrès rejette toute tentative d'associer le capital et le travail en donnant à croire que les intérêts des employeurs et des salariés sont liés.

Le Congrès rappelle son attachement indéfectible aux principes fondateurs de la Sécurité sociale de 1945, basés sur une gestion paritaire. Le Congrès rappelle que la cotisation sur laquelle repose le financement de la Sécurité sociale représente un salaire différé. Elle est l'expression d'une solidarité dont le principe est « cotiser selon ses moyens et bénéficier selon ses besoins ». C'est pourquoi il condamne la fiscalisation de la Sécurité sociale opérée par les lois de finances successives, transformant la Sécurité sociale en une variable d'ajustement budgétaire aux mains des gouvernements dans le but de basculer dans un système assurantiel, individuel et privé.

Renforcer Force Ouvrière pour gagner sur les revendications !

Le Congrès de l'UD FO du Tarn réaffirme que le développement syndical est l'un des objectifs prioritaires et impératifs pour assurer l'avenir de notre Confédération FO et du syndicalisme revendicatif, libre et indépendant que nous représentons.

Le Congrès se félicite de la progression des syndicats de l'UD FO du Tarn en cartes, en timbres, et en nombre d'implantations. De même, les résultats des élections professionnelles dans la fonction publique de 2022 et dans les entreprises privées en 2023 ont confirmé et élargi la représentativité de l'UD. Ce sont de puissants leviers pour peser dans le rapport de force.

Le Congrès de l'UD FO du Tarn invite l'ensemble des syndicats à faire connaître très largement les positions de l'UD et de la Confédération afin de préparer les conditions de la riposte aux politiques destructrices de droits voulues par le gouvernement et le patronat.

Pour ce faire, il engage les syndicats à mettre tout en œuvre pour renforcer les structures FO et développer la syndicalisation. Il invite les syndicats à assurer la présence la plus large de FO dans les élections des CSE en aidant à la négociation des protocoles d'accords pré électoraux, à la recherche de candidats pour conquérir de nouvelles implantations en liaison avec l'UD et les Fédérations concernées sur la base du cahier revendicatif. De la même manière, le congrès invite les syndicats à s'impliquer dans la préparation et la réussite des élections à venir (TPE, Chambre d'Agriculture, Délégués MSA ...).

Le Congrès de l'UD FO du Tarn invite les syndicats à inscrire leurs adhérents aux formations proposées par l'UD FO en liaison avec le CFMS, à organiser des stages de formation syndicale et à utiliser tant l'UD FO à Albi que les UL FO du Tarn (Carmaux, Castres, Graulhet et Lacaune) pour toutes réunions.

Le Congrès de l'UD FO du Tarn invite tous les syndicats à se saisir de l'AFOC 81.

Le Congrès de l'UD FO du Tarn appelle tous les syndicats à faire militer les retraités en leur proposant d'adhérer à l'UDR 81 et à participer aux réunions notamment en mettant en avant travail effectué par l'UCR FO dans le cadre du groupe des 9 en particulier sur la question du pouvoir d'achat et sur le PLFSS (Projet de Loi de Finances de la Sécurité Sociale).

Le Congrès de l'UD FO du Tarn invite l'ensemble des syndicats à multiplier les réunions d'information, la tenue d'assemblées générales pour établir les cahiers revendicatifs et décider des actions, dans l'unité la plus large possible, quand les conditions le permettent.

Dans ce cadre-là , le Congrès de l'UD FO du Tarn appelle tous ses syndicats à participer nombreux au rassemblement du mercredi 1^{er} mai à Carmaux, journée internationale des revendications de la classe ouvrière pour le PAIN, la PAIX, la LIBERTÉ.

Enfin, le Congrès de l'UD FO du Tarn invite les syndicats à agir en ce sens en ayant à l'esprit qu'« *une succession de journées "saute-mouton" ne peut pas constituer une réponse efficace et mobilisatrice et est facteur d'éparpillement des forces* » ne permettant pas de faire aboutir les revendications.

**« La grève est la seule arme pacifique des travailleurs
qui peut par le blocage de l'économie faire plier le gouvernement. »
(circulaire Frédéric Souillot le 17 mai 2023)**

Adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions.